**Locations**

**Informations utiles**

MalissiA a le plaisir de vous proposer la location d’articles afin de finaliser la préparation de votre CANDY BAR ou tous autres événements, et nous vous remercions pour votre confiance !

Cependant, nous vous demandons de bien lire ce document comportant des informations utiles , afin de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des locations concernant nos bonbonnières ou machines confiées.

**1° COMMANDES**

Toutes commandes effectuées sur notre site, concernant la location de nos articles, attesteront de votre acceptation des conditions générales spécifiques à ce document. Vous devrez mentionnez la date de location souhaitée et nous vous contacterons pour confirmer la disponibilité des articles.

Le matériel pourra alors être mis à disposition au loueur ou livré selon nos disponibilités pour une valeur qui vous sera communiqué en fonction du lieu.

**2° PAIEMENT**

Le montant réglé lors de la commande ne concernera que le prix de la location selon un temps déterminé et mentionné sur notre site.

Dès que nous aurons validé la disponibilité de l'article concerné, vous aurez un délai de 48 H pour une éventuelle rétractation conformément à l'article L121-19-1 du Code de la Consommation. À compter du délai de 48 H, aucun remboursement ne sera effectué, en cas d'annulation. Nous pourrons par contre convenir d'une autre date de mise à disposition.

**3° CAUTION**

Lors du retrait des articles, une caution vous sera demandée par chèque et ne sera encaissé qu'en cas de non restitution du matériel ou de dégâts constatés selon le barème cité ci-dessous :

* Lot de 5 bonbonnières – 100 € (20 € par article)
* Lot de 10 bonbonnières – 200 € (20 € par article)
* Machine de pop corn – 100 €
* Machine de barbe à papa – 150 €
* Fontaine de chocolat – 100 €

**4° RETRAIT ET DURÉE DE LOCATION**

Au moment du retrait, l'état et le bon fonctionnement des articles seront vérifiés par les deux parties. Dès lors, votre responsabilité sera engagée et nous ne serons plus responsables en cas de dysfonctionnements ou de dégâts occasionnés, que se soit pendant votre trajet ou au moment de l'utilisation conformément aux dispositions de l'article 1384 du Code Civil.

La durée de location de chaque article est mentionnée sur notre site selon ce qui est cité ci-dessous :

* Lot de 5 ou 10 bonbonnières – 7 jours
* Machine de pop corn, barbe à papa, fontaine de chocolat - 48 H

**5° RESTITUTION ET PÉNALITÉS**

Au moment de la restitution des articles loués, un contrôle sera effectué sur l'état et le bon fonctionnement de chaque article, en votre présence ou avec une tierce personne de votre choix. En fonction des dégâts occasionnés, nous pourrons, comme convenu au préalable, encaisser le chèque de caution selon les modalités cités dans le paragraphe « CAUTION ».

Si la durée de location fixée n'est pas respecté, des pénalités seront dues à équivalence de 9 € par jour de retard.